



En Creuse, Tel-e-dent se renforce pour faire entrer les soins dans les Ehpad



Le matériel nécessaire à Fanny Lecorguillé pour la prise de vue en Ehpad tient dans un sac de voyage : endoscope ORL avec son optique, ordinateur portable, petit matériel.

La carence de soins bucco-dentaires des résidents des Ehpad est une problématique de santé publique parfaitement identifiée. Tel-e-dent, dispositif innovant de télé-expertise bucco-dentaire mis en place au centre hospitalier de Guéret, en 2018, constitue une alternative intéressante pour pallier cette pénurie et proposer un accès aux soins dentaires aux résidents entrant en institution. « J'ai toujours été sensibilisé par les patients en situation de vulnérabilité, plus particulièrement les personnes âgées en perte d'autono-

mie », explique Bernard Saricassapian qui, après une vingtaine d'années d'exercice libéral en région parisienne et à l'institut Gustave Roussy, a opté pour une carrière hospitalière à temps plein. Après un poste de praticien hospitalier au CHU de Limoges, il intègre en 2007 le centre hospitalier de Guéret, où il crée l'Unité fonctionnelle d'odontologie, dédiée à la prise en charge des patients à besoins spécifiques. « La Creuse, département sous-doté en chirurgiens-dentistes, compte 2 610 résidents répartis sur 37 Ehpad dont la plupart ne bénéficient pas de soins ➤



➔ dentaires ». En 2013, il propose, en partenariat avec Alain Queyroux, chirurgien ORL, une procédure de télé-expertise faisant appel à une délégation de tâches: sur demande de l'Ehpad, une infirmière formée à cette mission et munie d'un endoscope d'ORL, se rend dans l'établissement afin d'enregistrer des vidéos de la cavité buccale des résidents. Ces vidéos sont analysées à distance et de manière asynchrone par un chirurgien-dentiste afin d'établir un primo-diagnostic et proposer au résident un parcours personnalisé de soins (PPS).

Une procédure validée par une recherche clinique soutenue par le centre d'investigation clinique du CHU de Limoges, conduite en 2014-2015 auprès de 237 patients dans cinq Ehpad de Creuse et trois autres à Cassel, en Allemagne, afin de comparer la qualité de l'examen visuel en présentiel et sur écran. Convaincants, les résultats ont été publiés en 2016 sous l'égide du Pr Achille

Pour l'examen à l'Ehpad, une salle équipée d'un point d'eau est nécessaire ainsi que l'aide d'un agent, ce qui est parfois difficile à obtenir compte tenu des problèmes d'effectif.

Tchalla (département de gérontologie du CHU de Limoges) dans le *Journal of American Medical Directors Association (JAMDA)*. Dès lors, un financement pour le déploiement du dispositif est octroyé par l'ARS. « La mission de l'infirmière est prépondérante », souligne le Dr Saricassapian. Un rôle assumé avec enthousiasme par Fanny Lecorguillé qui, selon un protocole précis, enregistre de manière non invasive l'ensemble de la cavité buccale avec un endoscope d'ORL. Elle assure également le recueil auprès de l'équipe soignante de toutes les informations médicales et administratives nécessaires ainsi que les doléances éventuelles exprimées par le résident ou ses proches. Autant d'informations complémentaires qui, avec la vidéo, permettent au chirurgien-dentiste d'établir un primo-diagnostic et une éventuelle proposition de parcours de soins transmis au médecin requérant qui informe le résident. Le Dr Saricassapian poursuit: « Si le



Dans la semaine qui suit la prise de vue, Bernard Saricassapian interprète la vidéo et rédige un rapport transmis au médecin requérant. Une visite en présentiel à l'hôpital permet ultérieurement d'établir un plan de traitement avant que ne débute véritablement la prise en charge.



Après avoir créé Tel-e-dent en 2016, Bernard Saricassapian se réjouit de transmettre le relais à de jeunes praticiens.

résident accepte la proposition de soins, un rendez-vous est programmé, soit chez le chirurgien-dentiste habituel, soit sur le plateau technique de l'hôpital pour une consultation initiale en présentiel. Le parcours personnalisé de soins est alors initié par un plan de traitement adapté ».

En 2018, 450 patients ont bénéficié du dispositif Tel-e-dent, dont l'intérêt majeur est de limiter les déplacements intempestifs des résidents. Actuellement, dix Ehpad ainsi qu'un centre Apajh (adultes handicapés) ont passé une convention avec le centre hospitalier pour bénéficier du dispositif Tel-e-dent, et deux établissements sont en attente. L'Unité de Guéret verra dès 2021 son effectif médical s'étoffer avec l'arrivée d'un spécialiste en médecine bucco-dentaire, dont l'exercice sera principalement orienté vers les jeunes patients en situation de handicap, et un autre praticien qui prendra en charge les adultes et personnes âgées. Ainsi, le service d'odontologie aura pour vocation de devenir un centre de référence dans la prise en charge des patients à besoins spécifiques. ●

LE MOT DE DOMINIQUE RAYNAUD,

VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL DE L'ORDRE NOUVELLE-AQUITAINE



Tel-e-dent est une réponse innovante et pertinente dans notre département sous-doté dont la densité s'élève à 36 praticiens pour 100 000 habitants, la moyenne nationale s'établissant à 66 praticiens pour 100 000 habitants. Le dispositif permet de réguler l'offre de soins en fonction de la demande, dans un contexte où

les cabinets dentaires sont souvent débordés. Il a aussi et surtout permis de casser une situation où la rareté des soins bucco-dentaires pour les résidents en Ehpad était considérée comme un fait acquis. Tel-e-dent s'inscrit dans la logique du plan quinquennal d'action du conseil régional de l'Ordre, qu'a initié Bernard Placé, son président, en collaboration avec l'URPS, l'UFSBD et l'UFR de Bordeaux, et avec le soutien de l'ARS Nouvelle-Aquitaine. Outre la mise en place des référents « Dépendance, Handicap, Précarité » dans tous les ordres départementaux de la région, l'objectif de ce plan consiste à soutenir et pérenniser les initiatives orientées sur l'accès aux soins pour tous. Citons Oasis, dans la Vienne, à l'initiative de Pierre Fronty, ou encore Epadhent, dont Jean-Baptiste Fournier, trésorier du Conseil national et représentant l'ex-région Limousin, fut l'un des concepteurs.